ORDRE DES MEDECINS
CONSEIL NATIONAL
ORDE DER ARTSEN
NATIONALE RAAD

Vidéo dans les salles d'attente

Doc	a035015
Date de publication	15/11/1986
Origine	NR
Thèmes	Vidéo Salle d'attente

Peut-on installer dans la salle d'attente d'un médecin généraliste un appareil vidéo qui diffuserait des informations médicales compréhensibles pour un large public (à l'exclusion de toute publicité) ? Le but serait une information des patients sur la santé en général.

Le Conseil national est d'avis que le système vidéo est à notre époque considéré comme un complément au système actuel des médias (affiches, périodiques) et répond:

"Le Conseil national, a, en sa séance du 15 novembre dernier, émis l'avis qu'il n'y a pas lieu d'interdire le placement d'un appareil vidéo dans la salle d'attente d'un généraliste".